

Le retour de la République en France (1944-1947)

En 1944, après les débarquements de Normandie et de Provence, et malgré les représailles allemandes contre les civils et les résistants, les Alliés et la Résistance française libèrent le pays. **Le régime de Vichy s'effondre, le général de Gaulle dirige le GPRF (Gouvernement provisoire de la République française) dans l'attente de la rédaction d'une nouvelle Constitution.**

I) Une République rétablie (1944-1945)

Alors que le pays est meurtri avec 600 000 morts, les infrastructures économiques détruites, les lois plus respectées (« Épuration sauvage »), **le GPRF** constitué de toutes les forces politiques de la Résistance, dirigé par le général de Gaulle, **rétablit la République en restaurant les libertés fondamentales et en jugeant les collaborateurs (Procès Pétain et Laval).** Dès octobre 1945, une assemblée est élue pour préparer une nouvelle Constitution.

II) Une République refondée (1946-1947)

1) Les réformes de la Libération

Le GPRF s'attèle à la reconstruction par la mise en œuvre rapide de **grandes réformes inspirées du programme du CNR.** L'État intervient dans l'économie en **nationalisant des secteurs clés (transports, énergie, banques).** Il devient un **État providence (protecteur)** en accordant **le droit de vote aux femmes (août 1944)** et en instituant la **Sécurité sociale en 1945.**